

- **VÉLIGO LOCATION A RUBELLES !**

VÉLIGO LOCATION ARRIVE À RUBELLES : POUR LA RENTRÉE 2019, ADOPTEZ UNE NOUVELLE MOBILITÉ !

- **MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

VÉLIGO LOCATION : POUR 40 EUROS PAR MOIS⁽¹⁾ PENDANT SIX MOIS⁽²⁾, DÉCOUVREZ LES JOIES DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- **EN PRATIQUE**

Du nouveau pour toutes celles et ceux qui sont tentés par le vélo à assistance électrique, et qui auraient besoin d'une période d'essai avant de l'adopter pour toujours ! Dès à présent, les rubellois peuvent bénéficier de Véligo Location pour leurs déplacements quotidiens en Île-de-France. Ce nouveau service inclut la location d'un vélo à assistance électrique et son entretien, et ce, pour 40 euros par mois⁽¹⁾ maximum, avec une possible prise en charge des employeurs à hauteur de 50 %.

- **ARTICLE DE PRESSE :**

Véligo Location est bien plus qu'un service, c'est un mode de vie pour les rubellois et les Franciliens qui veulent se déplacer en toute tranquillité et sans polluer. Proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, il offre un service de location longue durée avec assistance et permet de découvrir l'usage du vélo à assistance électrique.

Depuis le 11 septembre 2019, 10 000 vélos sont progressivement disponibles à la location en longue durée dans toute la région. À terme, le parc pourra atteindre 20 000 vélos, ce qui fera de Véligo Location « le plus large service de location de vélos à assistance électrique proposé au monde », comme l'a indiqué Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités.

L'offre Véligo Location est disponible partout en Île-de-France. Pour le récupérer, les rubellois ont le choix entre venir le chercher dans l'un des 250 points de location (dont de nombreux bureaux de poste) ou le faire livrer directement sur le lieu de leur choix comme leur domicile ou leur lieu de travail.

Pour s'abonner, les rubellois peuvent s'inscrire sur le site Internet veligo-location.fr pour louer le vélo pour une durée de six mois⁽²⁾ à un tarif de 40 euros par mois⁽¹⁾, comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur.

Ce nouveau service est cofinancé par Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France et opéré par Fluow, un groupement d'entreprises françaises au service de la mobilité active (La Poste, Transdev, Vélogik et Cyclez).

(1) Location, réparations d'usure normale et garantie constructeur. Hors accessoires et services en option.

(2) Six mois ferme, renouvelable une fois pour trois mois ferme. Réservé aux particuliers franciliens.

Rétraction possible durant les 14 premiers jours calendaires suivant la date de souscription du contrat.

Contrat de location longue durée de vélo à assistance électrique souscrit en ligne uniquement.

Véligo Location, un service d'Île-de-France Mobilités opéré par FLUOW SAS au capital de 600 000 €, siège social : Immeuble Central Park - 9 rue Maurice Mallet - 92130 Issy-les-Moulineaux – RCS Nanterre 844 731 265 000 14 - TVA intra : FR 34 844 731 265. Mandataire d'intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le N°19005016. © Studio Rauzier Rivière

- **POUR ALLER PLUS LOIN :**

À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports publics, les nouvelles mobilités et les mobilités durables pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidée par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus).

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>